

Ecrit par le 4 avril 2025

Châteauneuf-du-Pape décroche le label 'Terre de Jeux 2024'



Après la Ville de [Monteux](#), c'est au tour de [Châteauneuf-du-Pape](#) de bénéficier du label 'Terre de Jeux 2024'. Les Jeux Olympiques et Paralympiques représentent une opportunité de promotion pour les collectivités territoriales qui profitent de ce coup de projecteur pour promouvoir leurs actions et leur territoire

En obtenant le label '[Terre de Jeux 2024](#)', Châteauneuf-du-Pape s'engage à participer aux temps forts des Jeux et à développer des actions valorisant davantage le sport dans le quotidien de tous. Le programme des événements et animations sportives s'échelonnara sur les 4 années à venir et investira les associations du village, les écoles, les services municipaux et les châteauneuvois. « Pour notre village, obtenir le label 'Terre de Jeux 2024' est le début d'une nouvelle aventure », précise Claude Avril, maire de la commune. Le label a été remis par [M. Rolant Davau](#), président du Comité [Départemental Olympique](#)

Ecrit par le 4 avril 2025

[et Sportif du Vaucluse](#) (CDOS).

« Nous sommes ravis d’avoir obtenu ce label. Il nous permettra de faire vivre les temps forts des Jeux aux châteauneuvois, de suivre les sportifs dans leur préparation et de permettre une rencontre avec les jeunes, explique Marie-Laure Miquel, élue au sein de la commune. Notre objectif est de remettre le sport au cœur de la vie des habitants, grâce notamment à nos multiples associations et nos éducateurs sportifs. Parmi les démarches envisagées, nous souhaitons faire venir les sportifs qui participeront au Jeux Olympiques mais également paralympiques afin de sensibiliser les jeunes au handicap. Nous projetons également de réorganiser les Olympiades intergénérationnelles et la journée olympique dans les écoles, des événements qui n’ont pas pu être maintenus en raison du covid. »

Par ailleurs, la Ville est engagée en faveur du projet « Impact 2024 », financé par l’[Agence Nationale du Sport](#). Ce projet porté par la [Ligue de Badminton](#), en partenariat avec la commune de [Courthézon](#), le club [Volant des 7 rivières](#) et le CDOS, entend promouvoir le sport et le développement durable. Ainsi, des événements sportifs seront organisés et sensibiliseront sur des éléments clés tels que la gestion des déchets ou la préservation des lieux.

Les communes labellisées peuvent par la suite candidater afin de devenir Centre de Préparation aux Jeux (CPJ). A ce titre, elles accueillent les délégations du monde entier sur leur territoire le temps d’un stage de préparation, ou servent de base arrière pendant les Jeux Olympiques. Les communes souhaitant prendre part à ce projet peuvent candidater via le formulaire disponible [sur le site](#) du label ‘Terre de Jeux 2024’.

Va y avoir du sport d’ici 2024

Après la Ville d’Avignon, fin 2019, c’est au tour du Département de Vaucluse d’être labellisé ‘Terre de jeux 2024’ par le Comité d’organisation des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024. Ce label vise à distinguer les collectivités territoriales s’engageant dans une démarche sportive favorisant la pratique quotidienne des publics les plus larges possible ainsi que la diffusion des valeurs sportives.

« Pour le Département de Vaucluse, ‘Terre de Jeux 2024’ est le début d’une nouvelle aventure, explique Dominique Santoni vice-présidente du Conseil départemental, chargée des sports. Nous allons pouvoir partager nos pratiques sportives, faire vivre à nos concitoyens des émotions uniques, tout en leur permettant de découvrir des sports. C’est un formidable coup de projecteur grâce aux JO. » Outre les deux collectivités, les collègues Jean-Giono à Orange, Joseph-Roumanille et Saint- Michel du groupe Pasteur à Avignon et Saint-Exupéry à Bédarrides ainsi que le lycée d’enseignement général et technologique François-Pétrarque d’Avignon et le lycée professionnel viticole d’Orange ont figuré en

Écrit par le 4 avril 2025

début d'année 2019 parmi les 31 établissements de l'académie d'Aix-Marseille à disposer du label 'Génération 2024'.

Ce label, accordé à près de 1 000 établissements scolaires en France dans la continuité de l'obtention par Paris des Jeux olympiques 2024, vise à développer les passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif pour encourager la pratique physique et sportive des jeunes. Il comprend notamment 4 objectifs : développer des projets structurants avec les clubs sportifs du territoire, participer aux événements promotionnels olympiques et paralympiques, accompagner ou accueillir des sportifs de haut niveau et ouvrir les équipements sportifs des établissements.